



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

Le Commando Marine Jaubert

La Force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO) est articulée en deux grandes composantes : les unités de fusiliers marins spécialisées « Protection-Défense de la Marine » et les unités de commandos Marine qui sont les « forces spéciales de la Marine ». La FORFUSCO compte 2.300 personnes dont 650 brevetés commandos répartis au sein de sept unités dénommées "commandos". Les commandos de combat portent les noms d'officiers morts en action (Jaubert, Trépel, Montfort, Penfentenyo et Hubert). Les deux autres portent les noms d'officiers qui ont marqué par leur empreinte les modes d'emploi des commandos Marine, à savoir Kieffer et Ponchardier.

La citation accompagnant la croix au grade d'officier de la Légion d'honneur, qui fut remise au capitaine de frégate Jaubert la veille de sa mort, met en valeur les qualités des officiers dont les cinq commandos de combat portent le nom : « Dès son arrivée en Indochine a créé de toutes pièces, avec des moyens de fortune, la Flottille fluviale des troupes françaises d'Extrême-Orient, et a ainsi contribué grandement au succès des opérations en Cochinchine. Blessé mortellement le 25 janvier 1946 devant Tan Huyen alors qu'il allait personnellement reconnaître en vedette, sous le feu de l'ennemi, l'endroit où les bateaux de la flottille allaient être engagés. »

Seconde guerre mondiale

En décembre 1944, une compagnie de reconnaissance est formée à Toulon. Elle participe aux combats qui se déroulent entre Nice et Vintimille. En octobre 1945, elle rejoint la Brigade Marine d'Extrême-Orient (BMEO). Elle s'appelle « compagnie Merlet » du nom de son chef. Le 29 janvier 1946, à la suite à la mort du capitaine de frégate Jaubert, elle est rebaptisée



« compagnie Jaubert ». A sa tête, tombera aussi au combat l'enseigne de vaisseau de Montfort.

La brillante attitude au combat du commando Jaubert lui vaudra l'attribution de la croix de Guerre 1939-1945 avec une citation à l'ordre du corps d'armée : « Unité d'élite pleine de dynamisme et d'ardeur, commandée par le lieutenant de vaisseau Merlet, qui, après avoir participé activement, comme compagnie de reconnaissance de la division coloniale d'Extrême-Orient, aux opérations des Alpes-Maritimes, en avril 1945, a été incorporée à la BMEO et envoyée en Extrême-Orient. Débarqué à Saïgon avec les premiers éléments du corps expéditionnaire, le 20 octobre, a participé du 20 octobre 1945 au 15 janvier 1946, aux opé-

rations de la libération de la Cochinchine-Ouest, prenant d'assaut Mi-tho le 26 octobre, Vinh-Long le 29 octobre, Cantho le 30 octobre, ainsi que des nombreuses villes et villages dans le courant des mois de novembre et décembre, infligeant de lourdes pertes à la piraterie locale, dans les régions solidement tenues par elle. Dirigée ensuite sur le Tonkin, a été mise à terre la première sur le sol tonkinois, le 6 mars 1946, à la coupure de Vu-Yen, assurant la sécurité du passage de la flotte de débarquement, et le débarquement ultérieur. Son chef blessé est rapatrié après les incidents du 28 avril; cette unité a participé, sous le commandement de l'enseigne de vaisseau de Montfort, aux durs combats de Haiphong (19 au 30 novembre) nettoyant et occupant les quartiers indigènes, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi. Au cours de ces combats, a perdu, une deuxième fois, son chef tué en pleine action. »

Guerres d'Indochine et d'Algérie

Le 1er janvier 1948, la compagnie devient commando. En 1956, le commando Jaubert sera la dernière unité





Le Commando Marine *Jaubert*

à quitter le sol indochinois. Entre 1945 et 1956, le commando aura perdu au combat 59 hommes dont 2 de ses commandants. Son fanion porte la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec 6 palmes. Sa 6ème citation exprime les attitudes qu'il a montré au cours de la guerre d'Indochine: « *Engagé au Nord-Vietnam de décembre 1951 à février 1952, le commando se distingue à Ke Bao et dans l'île de la Cac Ba, où de lourdes pertes sont infligées à un adversaire résolu, dans un terrain difficile. Participant à toutes les opérations et aux multiples coups de main de la campagne d'été dans le Centre-Annam, il se signale en particulier lors d'une brillante série d'opérations sur les côtes rebelles, du 26 mai au 20 juin 1952, au cours desquelles les coups les plus sévères sont portés au ravitaillement et aux transports maritimes du Viet-Minh. Il s'illustre à nouveau lors des importantes opérations combinées d'août à septembre 1952, notamment dans la région de Hué le 24 août et Kim Gia (Centre-Annam) le 5 septembre où il repousse de nuit une attaque en masse des rebelles contre nos positions et participe à l'anéantissement du 101ème Régiment Viet-Minh.* »

A partir de 1956, *Jaubert* est engagé en Algérie, pour assurer des missions de contre-guérilla, au sein de la Demi-brigade de fusiliers marins puis au sein

du groupement des commandos Marine.

Moyens

Depuis 1969, *Jaubert* est installé à Lorient. Les commandos Marine sont capables de s'insérer dans un dispositif relevant du Commandement des opérations spéciales. La loi de programmation militaire 2014-2019 énonce que : « *Les forces spéciales sont particulièrement adaptées aux besoins accrus de réaction dans l'urgence, en souplesse et dans la profondeur contre un dispositif hostile ou complexe.* » Les cinq commandos de combat possèdent des capacités communes de combat commando et de renseignement. Ils maîtrisent tous les modes d'infiltration terrestres, nautiques et aéronautiques.

Par ailleurs, chaque commando de combat possède des capacités spécifiques. Les commandos *Trépel* et *Jaubert* disposent de groupes spécialisés dans le contre-terrorisme et la libéra-

tion d'otages. Le commando *Jaubert* a à sa disposition l'embarcation commando à usage multiple embarquable de nouvelle génération (ECUME-NG) pour réaliser ses missions (*photo*).

En 2011, la Direction générale de l'armement a notifié à la société Zodiac l'achat de 15 ECUME-NG. Les frégates des classes *Aquitaine*, *La Fayette* et *Floréal* ainsi que les porte-hélicoptères amphibies de la classe *Mistral* embarquent chacun 2 ECUME. Cette embarcation, qui peut aussi être aéro-larguée, mesure 9,30 m, pèse 7 t et peut emmener 12 commandos à plus 50 nœuds (90 km/h).

Le brillant comportement du commando *Jaubert* lors des opérations extérieures lui vaut, le 21 novembre 2011, d'être cité à l'ordre de l'armée avec attribution de la croix de la Valeur militaire avec palme de bronze.

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne



Embarcation commando à usage multiple embarquable. (c) Marine nationale